



# *Développement de votre communauté*

L'approche Acorn de la rémunération des petits agriculteurs pour  
la séquestration du carbone



# Qu'est-ce qu'Acorn?

## Acorn

Acorn est la réponse de la Rabobank au changement climatique qui nous menace tous, mais de façon disproportionnée pour les petits agriculteurs des pays en voie de développement. Acorn est l'acronyme d'Agroforestry Carbon removal units for the Organic Restoration for Nature (unités agroforestières d'absorption du carbone pour la restauration organique de la nature). Acorn nous permet d'ouvrir le marché volontaire du carbone aux petits agriculteurs d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes

## Notre mission

Acorn a pour mission de prendre en charge et rémunérer des millions de petits agriculteurs dans le monde dans la transition vers des pratiques d'agroforesterie durable. Nous convertissons le CO2 séquestré par l'agroforesterie en crédits carbone qui sont alors revendus sur le marché volontaire du carbone. Nous avons mis au point une méthode innovante et évolutive pour mesurer, certifier et monétiser l'augmentation de la biomasse des arbres plantés, et la convertir en unités d'absorption du carbone (CRU par son acronyme en anglais). Les CRU (ou crédits carbone) sont revendus à des entreprises ayant pris des engagements importants pour la réduction de leurs émissions. Pour



fermer la boucle, 80 % des recettes de chaque CRU vendue sont reversés au petit agriculteur.

### Cap sur l'agroforesterie

Chez Acorn, nous mettons le cap exclusivement sur la séquestration du carbone dans l'agroforesterie. Nous sommes convaincus que des systèmes d'agroforesterie conçus pour et adaptés aux conditions locales sont en mesure d'améliorer l'existence des agriculteurs. Non seulement ils permettent d'accroître les rendements, les avantages nutritionnels de régimes plus diversifiés, la résilience climatique et la diversification des sources de revenus, mais également de séquestrer le CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère. Les systèmes d'agroforesterie offrent en outre d'autres avantages précieux tels que l'enrichissement des sols et la préservation de la biodiversité.

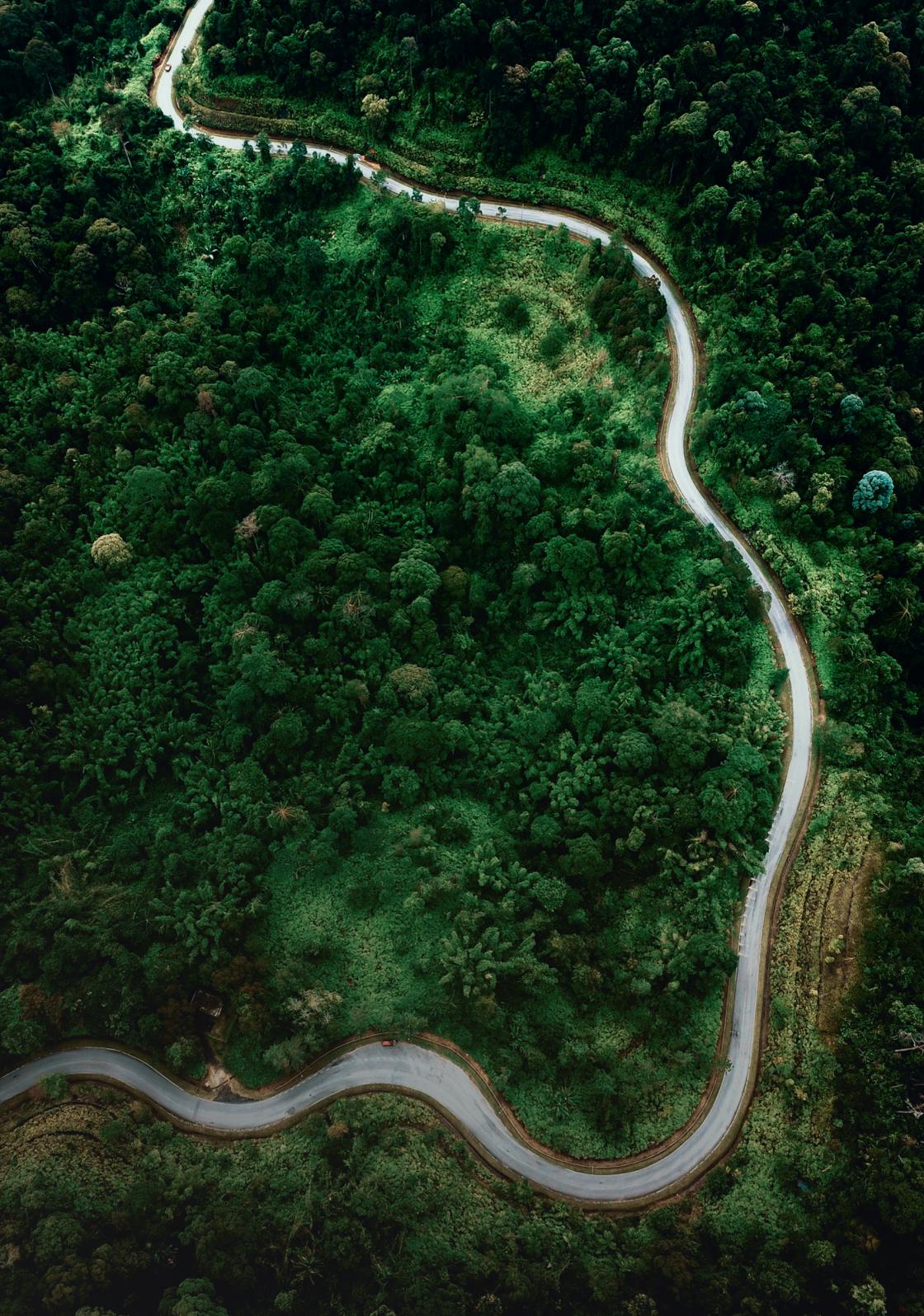
### Les CRU

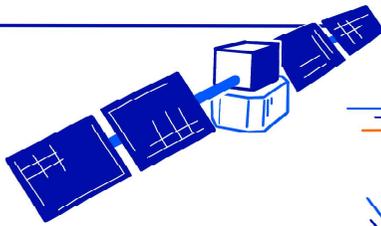
Les unités d'absorption du carbone (CRU) sont au cœur du programme d'Acorn. Une CRU représente une tonne métrique de CO<sub>2</sub> extrait de l'atmosphère et séquestré dans la biomasse des arbres. Notre approche innovante repose sur les suppressions de carbone déjà réalisées (crédits ex-post) plutôt que sur de futurs crédits hypothétiques basés sur la séquestration (crédits ex-ante). Cela permet aux acheteurs de compenser une partie de leurs émissions annuelles par la séquestration qui a eu lieu la même année. Grâce à notre approche technique, nous garantissons que chaque CRU est traçable jusqu'à la parcelle de l'agriculteur où elle a été générée pour un niveau de transparence élevé.

## Certification et mesure

outes les CRU Acorn sont certifiées indépendamment par Plan Vivo. Pour générer des CRU, nous avons créé une structure de certification évolutive. Les projets mis en place avec un partenaire local et qui adhèrent à la structure et à la technologie Acorn seront certifiés, ce qui évitera de certifier chaque projet individuellement. Un certain nombre de projets sélectionnés parmi un échantillon seront en outre vérifiés et validés. Globalement, cela réduit notablement les coûts et les délais de certification. De plus, grâce à la combinaison des données réelles recueillies au sol, de la technologie LIDAR et de l'imagerie satellitaire, nous sommes en mesure d'abaisser les coûts de mesure de la biomasse, ce qui rend la surveillance de la séquestration du carbone et sa monétisation à la fois rentables et évolutives.

Les critères d'éligibilité d'un projet sont décrits dans notre Cadre d'Acorn. Seul le carbone issu de la biomasse au-dessus et en dessous du sol (et non de la matière organique présente dans le sol) séquestré entre le projet et les scénarios de base est utilisé. Par ailleurs, la parcelle de chaque petit agriculteur participant à un projet doit mesurer entre 0,1 et 10 ha, et être constituée de terre cultivée ou dégradée au début de l'intervention.





✓rapide ✓vérifiable ✓évolutif  
suivi d'augmentation de la biomasse



### Agroforesterie

↑  
résilience climatique  
biodiversité  
Absorption du CO<sub>2</sub>



### Monoculture

↓  
dégradation des terres  
sensibilité aux parasites  
Carences alimentaires



crucial pour  
l'approvisionnement  
alimentaire



## Petits propriétaires

### Facilité par Acorn

#### Légende du dessin:

- Flux de données des capteurs distants
- Développement d'unités d'absorption carbone (CRU)
- Paiements carbone
- Prise en charge de l'agroforesterie



assistance

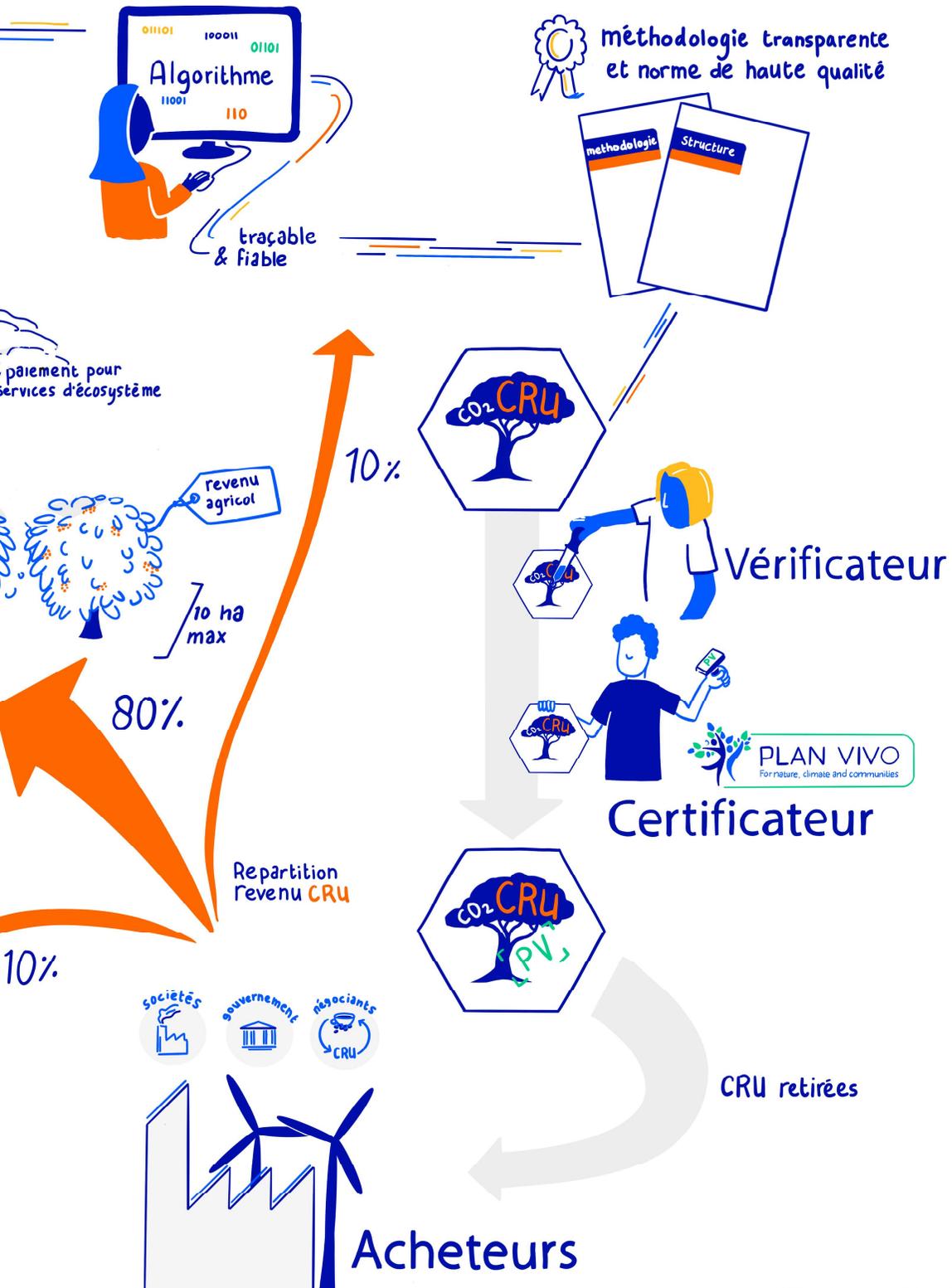
connaissance



agroforesterie native

Partenaires locaux

# Fonctionnement d'Acorn





# Les partenaires locaux

## Collaborer avec nous

Nous recherchons des partenaires disposés à se joindre à nous pour remplir notre mission de prise en charge de millions de petits agriculteurs. Nous sommes convaincus qu'ensemble nous pouvons aller plus loin. Dans cette optique, Acorn souhaite travailler sur le terrain avec de solides partenaires locaux directement en relation avec les petits s et en mesure de travailler avec un groupe de nombreux agriculteurs. Les partenaires locaux avec lesquels nous aimerions travailler sont les ONG, les coopératives fermières, les sociétés de négoce et les gouvernements.

## Une relation de long terme

Les partenaires locaux sont essentiels pour le succès d'Acorn. Responsables de la mise en œuvre du programme sur le terrain, ce sont eux qui mettent Acorn en relation avec les agriculteurs. Constituer le premier point de contact pour les petits s, prendre en charge la mise en œuvre d'un système d'agroforesterie durable et les relier à notre plateforme sont les principales activités d'un partenaire local.

Ce sont en effet les partenaires locaux qui prêtent assistance dans la conception de l'agroforesterie, la sélection des variétés de plantes et la logistique d'obtention des semences et des plants fruitiers. Ce sont eux qui réunissent les fonds nécessaires pour aider les agriculteurs à se lancer dans



l'agroforesterie, bien que là où les besoins financiers sont clairement établis, Rabobank peut jouer son rôle en proposant des solutions de financement mixte. Enfin, il incombe au partenaire local de fermer la boucle en aidant les agriculteurs à toucher les dividendes.

Nous souhaitons établir une relation de long terme dans laquelle toutes les parties œuvrent à un but commun : améliorer la vie des petits s à travers le monde.

### Avantages pour vous

• **Résultat.** En travaillant avec nous, votre entreprise améliorera notablement les conditions d'existence locales et donnera l'exemple dans la lutte contre le changement climatique. Entre-temps, cette source de revenus supplémentaire améliorera les chances d'établir des systèmes d'agroforesterie durables.

### • Renforcer votre réseau de agriculteurs.

Outre la source de revenus complémentaires qu'Acorn offre aux agriculteurs, l'agroforesterie peut déboucher sur des rendements plus élevés ou supplémentaires, ainsi que sur des produits agricoles de qualité supérieure.

• **Rentabilité.** Grâce à une technologie de télédétection satellitaire et à l'Intelligence Artificielle, nous sommes en mesure de réduire le coût de la mesure et de la surveillance de la biomasse. Cela réduit notablement la charge de travail et les ressources requises pour relier les agriculteurs au marché volontaire du carbone et fait de votre initiative un projet viable.

• **Revenu supplémentaire.** Grâce aux CRU générées dans leurs projets, les partenaires locaux reçoivent 10 % du

montant total de la vente des CRU afin de couvrir les charges d'exploitation. Ce revenu régulier peut constituer un fonds de roulement pour votre activité, réduire la dépendance aux subventions ou être remis aux agriculteurs que vous prenez en charge.

### Nos responsabilités

Pour que tout reste transparent et clair, nous discuterons en détail des objectifs et des responsabilités d'Acorn et du partenaire local avant de commencer. Nous aussi, nous avons des responsabilités envers nos partenaires locaux, et nous sommes là pour leur prêter main forte à chaque étape. Nos responsabilités et celles du partenaire local sont régies par un accord de partenariat formel (Accord de partenariat pour le négoce des unités d'absorption du carbone) signé par les deux parties.

Les responsabilités d'Acorn sont la mesure et la certification des crédits carbone, l'émission de crédits carbone, leur revente à un prix juste et équitable, ainsi que la collecte et la préservation des données requises pour le programme. Les principales activités dans lesquelles nos partenaires locaux sont impliqués sont précisées ci-dessous, dans la section idoine.

### Principales activités des partenaires locaux

• **Sélection des projets.** Les partenaires locaux identifient les projets et procèdent

à des contrôles d'éligibilité des projets potentiels, afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux critères d'Acorn expliqués en détail dans le **Cadre Acorn**.

• **Accueil et intégration des agriculteurs.**

Les partenaires locaux intègrent les agriculteurs dans Acorn en collectant des données (par exemple, les coordonnées des terrains, des données sur les arbres, le statut de propriété et les formulaires de consentement des agriculteurs). Ils présentent Acorn aux agriculteurs et signent des accords avec les participants.

• **Mise en œuvre de l'agroforesterie.** Les partenaires locaux prêtent assistance dans la plantation des arbres et la mise en œuvre durable des projets d'agroforesterie. Par ailleurs, ils entrent en relation avec des agronomes locaux pour dispenser des conseils en agroforesterie et former les agriculteurs.

• **Intermédiaires auprès des agriculteurs.**

Les partenaires locaux organisent les réunions du conseil (connues comme Project Council Meetings en anglais) en vue d'informer les participants et de les impliquer dans la prise de décisions tout au long du projet, de la conception à la mise en œuvre, en passant par la gestion des terrains et la surveillance. Ils jouent ainsi le rôle d'intermédiaires entre Acorn et les agriculteurs locaux et permettent ainsi un véritable échange

• **Païement des agriculteurs.** Les

partenaires locaux sont chargés d'effectuer le paiement annuel des redevances carbone aux participants de manière traçable. Au moins 80 % du produit des ventes d'CRU doivent revenir aux participants, soit entièrement en espèces, soit partiellement en nature (toujours en accord avec les participants).

• **Rapport et suivi.** Les partenaires locaux se chargent du suivi général des indicateurs de carbone et de projet, et préparent les rapports d'avancement et les conclusions du conseil de projet pour Acorn. Ils assistent également les organes extérieurs de validation et de certification au cours de leur audit s'ils sont sélectionnés à cette fin.

### Liste de contrôle

Nous travaillons avec des instances qui entretiennent une relation de confiance avec les petits agriculteurs. Celles qui sont convaincues des avantages de l'agroforesterie s'engagent à participer à un projet innovant sur le marché volontaire du carbone, et elles ont la capacité requise pour participer au programme d'Acorn en tant que partenaires. Aussi demandons-nous à nos partenaires de remplir plusieurs conditions. Pour voir une liste de contrôle plus complète, consultez le **Cadre d'Acorn** sur notre site Web. Assurez-vous que les conditions suivantes sont remplies:

### Liste de contrôle

- ✓ Droits légaux de revendre les unités d'absorption du carbone (absence de politique gouvernementale restrictive)
- ✓ Le projet inclut une agroforesterie nouvelle et/ou existante avec un maximum de 5 ans depuis que les arbres ont été plantés
- ✓ Superficie potentielle du projet d'au moins 2000 ha
- ✓ Aucune déforestation n'a eu lieu dans la zone du projet au cours des 5 dernières années
- ✓ Aucun crédit carbone du projet n'est actuellement en vente, ou bien le CO2 n'est pas (encore) monétisé
- ✓ La surface cultivée par chaque agriculteur est comprise entre 0,1 et 10 hectares
- ✓ La capacité locale d'engagement et organisationnelle permet d'entreprendre le projet pour un minimum de 20 ans
- ✓ Tous les agriculteurs possèdent une preuve de propriété formelle ou informelle de la terre



# Comment devenir partenaire local

## Rejoignez Acorn en sept étapes

La liste de contrôle s'applique-t-elle à votre ou vos projets ? Votre activité s'inscrit-elle dans le cadre de la mission d'Acorn ? Dans l'affirmative, très bien ! Nous vous invitons à faire votre demande de partenariat local Acorn. Vous devez alors faire plusieurs choses. Vous pouvez faire votre demande sur notre portail en ligne. Chaque étape et la documentation requises sont expliquées en détail. Bien entendu, l'équipe d'Acorn sera à vos côtés. Vous pouvez obtenir un lien vers le formulaire de demande sur notre **site Web** ou en envoyant directement un e-mail à

[acorn@rabobank.com](mailto:acorn@rabobank.com).

**1. Accueil.** D'abord, causons ! Au cours de nos entretiens initiaux, nous passerons en revue la liste de contrôle d'accueil ensemble, afin de vérifier que votre projet remplit les critères de base pour participer à Acorn.

**2. Récapitulatif du projet.** Au cours de cette étape, vous devrez nous donner un résumé des caractéristiques générales de votre projet, telles que le lieu, les objectifs du projet et les activités proposées, etc. Cela nous aidera à mieux connaître votre projet et à déterminer sa compatibilité

avec le programme Acorn.

**3. Éligibilité.** Toutes les activités de plantation d'arbres ne sont pas éligibles pour le programme Acorn, qui est axé sur l'agroforesterie. Au cours de cette étape, nous déterminons donc si votre structure, vos participants et votre projet remplissent les conditions requises pour participer à Acorn. Vous devez ainsi remplir deux listes de contrôle. Elles seront examinées par notre équipe afin de déterminer l'éligibilité de votre projet pour participer à Acorn.

**4. Additionnalité.** L'évaluation d'additionnalité détermine si votre projet a un caractère complémentaire. L'additionnalité est importante pour nous. Pour Acorn, un projet est considéré comme complémentaire uniquement quand les pratiques agroforestières risquent de ne pas être concluantes sur le long terme sans le partenaire local, l'intervention d'un projet ni les recettes supplémentaires générées par la vente des CRU. Démontrer l'additionnalité est essentiel pour s'assurer de la qualité des unités d'absorption du carbone (CRU).

**5. Analyse de rentabilité.** Au cours de cette étape, Acorn souhaite en savoir plus sur votre proposition, en tant que partenaire local, afin d'évaluer la faisabilité et les chances de réussite du projet sur le long terme. Vous devez effectuer une analyse de rentabilité détaillée afin de prouver que votre projet est

financièrement viable selon les critères d'Acorn. Notre équipe vous prêtera assistance dans cette analyse de rentabilité et, si elle nécessite un financement, Acorn vous aidera à trouver un financeur.

**6. Vérification préalable du client (VPC).** Acorn procède à une vérification préalable du client (VPC) afin de s'assurer qu'il ne présente pas de risque potentiel pour notre institution avant de s'engager dans une collaboration formelle. Dans le cadre de ce processus, nous demanderons certaines informations à caractère personnel concernant vos administrateurs et les s bénéficiaires finaux de votre entreprise, ainsi que la confirmation que vous êtes en conformité avec la politique de développement durable de Rabobank.

**7. Établissement du contrat.** Si la VPC est concluante, un contrat de partenariat standard vous est envoyé pour vérification et signature. Il décrit vos responsabilités en tant que partenaire local.

Pour en savoir plus sur les implications d'un partenariat local, consultez notre cadre et notre méthodologie sur notre **site Web**. Si vous avez des questions plus spécifiques concernant le fonctionnement du programme, rendez-vous dans la section **FAQ** de notre site Web

**Envie de travailler avec nous ? Dans ce cas, contactez-nous à l'adresse [acorn@rabobank.com](mailto:acorn@rabobank.com)**





